



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 130623

## Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la question des délais d'attente pour passer le permis de conduire. Nos concitoyens se voient dans l'obligation d'attendre jusqu'à 3 à 28 semaines pour pouvoir repasser l'examen du permis de conduire à la suite d'une première tentative échouée ou lors d'un retrait de permis. Le manque d'inspecteurs semble en être la principale raison. La situation pénalise les jeunes conducteurs et peut se révéler dramatique pour les personnes ayant perdu tous leurs points. La situation devient intenable pour les auto-écoles et elle a empiré lorsque la durée de l'examen est passée à 35 minutes. Une des conséquences de cette situation est le nombre grandissant de personnes conduisant sans le permis que l'on estime à 300 000. C'est pourquoi il demande quelles mesures peuvent être prises pour raccourcir ce délai d'attente.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130623

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2012, page 2213

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)